

Q.V.H.P.
Q.V.H.P.



Q.V.H.P.
Q.V.H.P.

Qualité de la Vie en Haute Provence (association loi 1901)

Adresse siège : La Grand'Terre 04700 LURS - Email : gvhp04@gmail.com -

Tél : 06.83.32.61.18/06.61.00.21.00 – Facebook : Qualité de Vie en Haute-Provence

Jean-Paul précise que le centre de Valensole a coûté 7 000 000€ sans la méthanisation. Une installation performante de transformation du méthane qui a coûté 3 000 000 € supplémentaires permet de produire en moyenne 400 kWh d'électricité 24h/24h vendue à EDF et la chaleur des échappements est récupérée pour stériliser les lixiviats et les évaporer au maximum avant osmose.

Selon Lucien Martelet le méthane peut être aussi mis en bouteille très facilement afin d'être commercialisé.

Jean Paul spécifie qu'avec la somme d'argent public que coûterait ce projet de décharge, il serait plus judicieux de faire de la sensibilisation, de l'innovation et de l'information auprès de la population.

Pour info cette somme prévisionnelle s'élevait en 2008 à + 19 000 000€ et en 2012 à environ 16 000 000€.

Conclusion de Jean-Paul sur notre action:

- Rendre compte,
- Dénoncer la situation, alerter, sensibiliser, orienter, en en parlant autour

de nous,

- Emettre un message différent de la parole globale du Sydevom et du

Conseil Général.

Serge informe que des espèces protégées et endémiques vivent sur le site des Parrines et dont personne n'en tient compte, comme le lézard ocellé (le plus grand de nos lézards, jusqu'à 60 cm) dont la capture est interdite par arrêté ministériel du 19.11.2007 ; Il fait partie des 7 espèces de reptiles (sur 37 répertoriés) menacées d'extinction en France. Y vit aussi la proserpine un papillon inscrit sur la liste rouge des insectes protégés de France métropolitaine (arrêté du 23/04/2007).

Il informe aussi que des sources existent, constatées par huissier alors que le Sydevom en nie l'existence.

Monsieur Frandino émet l'idée de faire appel à Greenpeace si nous n'avons pas les moyens nécessaires à notre action.

Il invoque aussi la possibilité de demander de l'aide aux associations écologiques pour nous assister.

Serge lui répond qu'il ne faut pas oublier qu'UDVN (Union Départementale Vie et Nature), qui est fédéré à France Nature Environnement pour les Alpes de Hautes Provence, a voté pour la décharge des Parrines.

Jean-Paul insiste sur le fait qu'il n'y a pas qu'une solution mais qu'il faut proposer un mix de solutions au niveau comportemental, ou du tri puisqu'une décharge existe déjà dans le secteur.

Une personne soumet l'idée de demander aussi à nos maires une charte de qualité de la vie en commençant dans les écoles, en informant les enfants et en permettant de mettre en application par la pratique immédiate.

Une autre personne témoigne que certaines écoles se sont donné les moyens de mettre le tri en pratique et que les enfants comprennent très vite.

En bref Serge Giraud termine en rappelant que le 11 mars nous avons tous rendez-vous à Château Arnoux devant la mairie à 14h.